RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du 17 Novembre 2014

portant nomination au conseil d'administration du Centre national de documentation pédagogique.

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte parole du gouvernement,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre national de documentation pédagogique en tant que représentants du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt :

- Monsieur Michel LÉVÊQUE (titulaire), sous-directeur des politiques de formation et d'éducation
- Monsieur Thierry LANGOUET (suppléant), directeur d'Eduter à l'Institut national supérieur des sciences agronomiques de l'alimentation et de l'environnement (AGROSUP Dijon).

Article 2

La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le 17 NOV. 2014

Pour le Ministre et par délégation :
La Directrice générale de
l'enseignement et de la recherche,

Mireille RIOU-CANALS